

SOMELEC



ش. م. ك

SOCIÉTÉ MAURITANIENNE D'ELECTRICITÉ

SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU

Siège social: Ilot "C" - Lot n°121 - Avenue Boubacar Ben Amer

Ksar - Nouakchott - Mauritanie

BP: 355 - Tél: (00222) 45 25 67 83 / Fax: (00222) 45 25 39 95

R.C.: N°35699 / NIF: 30500075

E-mail: somelec@somelec.mr

الشركة الموريتانية للكهرباء

شركة رأسمالها : 14 736 416 590 أوقية

المقر الرئيسي: حي "سي" رقم 121 شارع بوبكر بن عامر

لكسر - نواكشوط - موريتانيا

ص.ب: 355 - هاتف: (00222) 45 25 67 83 / فاكس: (00222) 45 25 39 95

السجل التجاري: رقم 35699 / التعريف الضريبي رقم: 30500075

البريد الإلكتروني: somelec@somelec.mr

Nouakchott, le :

نواكشوط في:

A.....

Objet : Lettre de Consultation relative, à la prestation de service pour la fourniture, installation et commissioning des nouveaux séparateurs HFO ,suivant la DA N° 167-24/CNDB/DP/2026 du 13/07/2026

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation relative, à la prestation de service pour la fourniture, installation et commissioning des nouveaux séparateurs HFO sur site de la centrale de Nouadhibou.

A ce titre, nous vous transmettons ci jointes les spécifications techniques du matériel à commander et vous invitons à formuler votre proposition technique et financière conformément aux termes de la présente consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) 1 Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur la conformité technique du matériel suivant les spécifications demandées dans la DAA ci-joint et un certificat d'origine du matériel est exigé;
- 2) Votre offre financière doit avoir une validité de 90 jours, doit être libellée en français, et obligatoirement en :

a- CIF Nouakchott

b- Seul les fournisseurs étrangers sont autorisés à participer à cette consultation;

c- La pénalité de retard s'élèvera à 1/1000 ième du montant du bon de commande, par jour calendaire, samedi et dimanche et jours fériés compris . le montant global des pénalités de retard est plafonné à : 10% du bon de commande.

3- Les prix sont fermes et non révisables ;

4- Mode de règlement :les montant inférieurs ou égal à 50 000 Euro ou dollar, leur paiement se fera par remise et les montant supérieurs à 50 000 Euro ou dollar, leur paiement se fera par Lettre de Crédit ;

5- Le délai de livraison du matériel à commander est de 15 jours au maximum les livraisons et les receptions partielles ne sont pas autorisées.

6- Les offres doivent être soumises en deux exemplaires : une copie électronique et une copie physique:

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens généraux

Direction des Achats et Approvisionnements

SOCOGIM KSAR, Siège social : Ilot C – Lot n°121-Avenue Boubacar Ben Amer

Nouakchott – Mauritanie – BP 355, Tél : +222 45 25 42 80

Consultation pour l'acquisition de matériel de la (DA N 167-24/CNDB/DP/2026 du 13/07/2026)

Elles doivent être déposées sous peine de rejet au plus tard le **Mardi 18/08/2026 à 12heures TU**, à la Direction Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux à l'adresse indiquée ci-dessus ou par e-mail à l'adresse suivante somelec.dcamg@gmail.com .Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée

L'ouverture des offres sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister les

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'e-mail ci-dessus auquel doit parvenir questions au plus tard cinq jours avant la clôture des réceptions des offres.

Meilleures salutations.

 La Directrice Central des Approvisionnements et Moyens Généraux pi

Mariem NANY



SPT/Groupe-SOMELEC
DCPT/DP / DGET
CENTRALE NOUADHIBOU
UR : 40A

Nouakchott, le 13/07/2026

DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N° 167-24/CNDB/DP/2026

ENSEMBLE : CENTRALE DE NOUADHIBOU
SECTION : SEPARATEUR HFO

La visite du lieu est obligatoire.

DA TRES URGENTE

ITEM	DESIGNATION	QUANTITE	REFERENCE
1	Prestation de service pour la Fourniture, Installation et commissioning des nouveaux séparateurs HFO, sur site de la centrale de NDB. Suivant les Détails ci-joints, pour remplacer les anciens séparateurs Alfa Laval HFO de type LOPX613.	2	Séparateur pour HFO de capacité suffisante pour 4 Moteurs 4 Stroke 2 x 11 MW et 2 x 5,5 MW dont la consommation horaire est de 9m³/Heure
NB : La visite du site permettra de prendre en considération tous les aspects relatifs à l'installation des nouveaux séparateurs à la place des anciens.			

Nombre item : 01

CHEF SERVICE E.M

CHEF DEPARTEMENT GESTION
DES ENERGIES THERMIQUES

DIRECTEUR DE PRODUCTION

DIRECTEUR CENTRAL DE
PRODUCTION ET DE TRANSPORT

DIRECTEUR GENERAL



CAHIER DE CHARGES

Détails

Objet : Remplacement des anciens séparateur HFO Type LOPX613

Dans le cadre d'amélioration des spécifiques de consommation combustible, la SOMELEC lance ce cahier de charges auprès de ses fournisseurs spécialisés ayant les références avérés dans le domaine, pour remplacer les séparateurs HFO Type LOPX613 qui sont obsolètes et non performants, par la DA N° 167-24/CNDB/DP/2026 en date du 13/07/2026.

Cette DA de fourniture et de prestation de service consiste à la fourniture, l'installation et le commissioning de séparateurs HFO de type LOPX613.

Tous les travaux d'adaptation des nouveaux équipements seront inclus dans cette prestation. Et entièrement à la charge du fournisseur.

Caractéristiques HFO 180 Cst :

Caractéristiques HFO 180 Cst		
Masse volumique à 15°C	kg/l	≤0.991
Viscosité à 50 °C	cSt	<180
CCAI	s.u	Maxi 860
Point d'éclair	°C	≥60
Teneur en eau	% vol	≤0.5
Point d'écoulement	°C	<10
Teneur en soufre	% masse	<1.7
Indice de Conradson résidu	% masse	<15
Teneur en sédiments	% m/m	<0.1
Asphaltènes	% m/m	<5
Teneur en cendre	% masse	<0.07
Pouvoir calorifique (PCI)	kcal/kg	

1. Tension Disponible : 380-400 V
2. Fréquence : 50 Hz
3. Capacité cuve tampon qui reçoit le produit épuré : 100 m³
4. Cuve Journalière des Groupes WARTSILA46 : 2 X 15 m³
5. Cuve Journalière des Groupes WARTSILA32 : 2 X 5 m³
6. Hauteur manométrique cuve d'aspiration : 6.1m
7. Capacité cuve tampon ; 100 m³
8. Consommation horaire des moteurs : 9m³/H
9. Pression air de service disponible : 7 bars
10. Pression Eau Disponible : 4-6 bars
11. Longueur tuyauterie de la salle traitement vers cuve d'aspiration la plus éloigné est de : 75m

12. Longueur de câble utile pour installation des séparateurs
13. Adaptation de la tuyauterie alimentation et refoulement
14. Adaptation des nouveaux séparateurs sur l'aire de l'ancienne d'installation
15. Source Préchauffage : Eau Chaude et Electrique
- 16 Mode fonctionnement séparateur : Clarificateur, Eau et Sédiment

NB

Visite site obligatoire

Installation et commissioning

Séparateur doit être efficace en termes de séparation et ne doit être équipé de sécurité contre la perte du produit

Conclusion

La visite du site permettra de prendre en considération tous les aspects techniques et de sécurité relatifs à l'installation des nouveaux séparateurs à la place des anciens.

Les nouveaux équipements et matériaux utilisés doivent être adaptés aux conditions environnementales spécifiques de la zone pour assurer une durabilité optimale et minimiser les risques de corrosion.

- Le soumissionnaire doit être spécialiste dans le domaine,
- Aux moins trois projets similaires réalisés.
- Au moins une garantie d'une (01) année des équipements.

Directeur Central de Production et du Transport